

§ II- LETTRES, N°239

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°164

LETTRE, N°164

+

Dijon, ce 7 Juillet 1868

Voici une lettre que vous n'attendiez pas sans doute, Mon Enfant; mais je me trouve dans un véritable embarras, et je vous demande une réponse immédiate, s'il est possible courrier par courrier.

M. Tamisey, 1^{er} vicaire de S. Michel et aumônier des prisons est venu ce matin me proposer une pauvre détenue qui va sortir jeudi, après demain. Je suis allé la voir avec lui, ~~je~~ et voici les renseignements tels que j'ai pu les combiner d'après les paroles de 4 personnes; de M. l'Abbé Tamisey, de la détenue elle-même, de la geôlière qui paraît lui porter un intérêt tout particulier, et enfin de la Supér^{re} du Bon Pasteur de Dijon que je suis allé voir ensuite.

Celestine ou Clémentine (je n'ai pas bien retenu son nom) a vingt ans. Elle est de Dijon. Elle ~~est~~ était jardinière de profession et ~~sait-bien~~ est forte sur la couture; elle est travailleuse; elle a des qualités; elle est franche; elle est souple, elle a bon caractère et subit facilement les impressions bonnes ou mauvaises suivant le milieu où elle est. Dans le monde elle se perdrait inévitablement. Il y a 2 ans environ elle a commencé à faire des sottises et s'est fait mettre en prison, ~~mais~~ pour six semaines. De là, elle est allée au Bon Pasteur;

Après 3 ou 4 mois elle en est sortie d'elle-même, découragée, parceque ses parents ne venaient pas la voir; je crois qu'elle est entrée plusieurs fois au Bon Pasteur, je ne sais trop dans quelles circonstances, mais toujours découragée et en sortant bientôt. Après cela elle a ~~un~~ eu des relations coupables, est allée à Paris, je crois, et enfin se s'est fait condamner, pour un autre



Henri Dominique
not.

vol, à 8 mois de prison; et ces 8 mois finissent après demain.

Au Bon Pasteur on dit du bien d'elle, mais on lui reproche d'être bien légère de caractère, légère même dans ses conversations. On lui reproche surtout son inconstance. Elle s'explique en se plaignant de ses parents qui l'ont, paraît-il, complètement abandonnée et ne veulent plus entendre parler d'elle, et en disant que la vie du Refuge est très rude, qu'on n'y a jamais d'exercice et que malgré sa ferme résolution de bien faire elle ne pourrait se résoudre à y entrer de nouveau.

Je l'ai vue un tout petit instant seule et lui parlant des 3 conditions pour être admise à Béthanie 1° venir librement 2° pour toujours 3° être complètement convertie; sur les 2 premières elle a dit: Eh bien! Oui, puisque personne ne veut plus de moi je veux bien aller là bas pour toujours.- Ce qui n'est pas, vous le voyez, toute ~~ce-que~~ la disposition désirable. Quant à la 3^e je crois avoir compris qu'il y a encore quelques petits restes d'habitudes, quoique rares. M. Tamisey en dit beaucoup de bien, mais je crains qu'il ne s'aveugle. Il ne doute pas qu'entourée de bons exemples et de bon conseils elle ne devienne excellente.

Que faire? Je n'ai pas bien le temps de réfléchir? J'oubliais de dire qu'elle n'a rien que 20¹ environ gagnés en prison, et quelques chemises et quelques hardes, encore si on parvient à les arracher à sa mère, ce à quoi on travaille. A part cela, elle est travailleuse et a bonne santé.

Que faire? M. Tamisey voudrait que je vous l'envoie tout de suite. La Sup^{te} du Bon Pasteur me conseille de la prendre au moins à l'essai. C'est une expérience à tenter, J. n'étant plus là c'est plus facile. ~~Je-ne-craignais~~ Il y aura seulement à empêcher qu'elle ne se lie trop étroitement avec Léon. à qui elle pourrait devenir un danger.

M. Tamisey doit venir demain chercher la réponse qu'il s'attend à avoir affirmative. Je suis résolu à lui dire que je ne veux rien décider avant votre acceptation et dès lors à remettre son départ de Dijon à lundi prochain (si nous l'acceptons) afin de ne pas la faire voyager samedi en même temps que moi. Mais où ira-t-elle d'ici là? Ces 3 jours ne vont-ils pas être bien dangereux pour elle?

Comptez que je vais faire ainsi à moins d'impos-



Amfannys
not

sibilité, et répondez moi immédiatement. Cependant ne soyez pas trop surprise si elle vous arrive jeudi soir par la voiture de Gy. Ce sera seulement si je n'ai pu faire d'une autre manière. Elle est bien avertie, du reste, que nous ne la garderons pas si elle n'est pas très-bien.

Il y a quelques jours un autre bon prêtre de Dijon, dont j'ai oublié le nom, (aumônier des Chartreux) est venu me proposer une jeune fille du même âge qui avait été coupable aussi, mais non en prison, que l'on avait cru folle un instant tant elle était exaltée par la passion, mais qui est devenue bonne et dont il espère beaucoup. Seulement celle là a, de plus, le caractère difficile. Elle ne voulait pas du Bon Pasteur et serait venue volontiers à Béthanie. J'ai refusé parce que je ne ~~re~~ trouvais pas sa ~~r~~ conversion ~~à~~ assez ~~éincère~~ complète ni assez sûre. J'ai dit que tout au plus, dans 2 ans, si ~~en~~ elle allait au Refuge et qu'on nous la présentât ensuite comme ~~ser~~ vraiment convertie, nous pourrions la recevoir. Avec cette espérance, il paraît qu'elle s'est résolue à entrer au Bon Pasteur; La Supérieure me l'a annoncé ce matin, me disant que si tout va bien, on ~~à~~ nous la présentera au temps voulu.

La même Supérieure acceptera Jeanne volontiers. Celle-ci m'a écrit et me demande de lui fixer un temps, passé lequel nous la recevrons à Béthanie, que sans cela elle n'aura plus courage à rien. Je vais lui dire que j'exige: 1° qu'elle ait passé plus d'un an près des mêmes personnes; 2° que ces personnes puissent me donner l'assurance formelle que depuis un an au moins il n'y a plus rien eu à redire sur son caractère. Je crois que ce n'est pas trop nous engager ainsi-

A Dieu Mon Enfant, je vous quitte bien vite pour retourner à ma besogne toujours bien pressante

Votre père qui vous bénit au nom de Notre Bien aimé Sauveur et père,

fr. M. Jean Joseph



Jeune femme
no 1